



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 118370

## Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions dans lesquelles sont attribuées les bourses aux étudiants. En effet, afin d'éviter les effets de seuil constatés actuellement, il semble que l'évaluation de la bourse calculée en fonction du revenu des parents correspondrait mieux à la réalité et à l'équité, l'aide étant proportionnelle aux besoins. Il lui demande si des mesures peuvent être envisagées dans ce sens.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118370

**Rubrique :** Bourses d'études

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 février 2007, page 1473